



15ème législature

Question N° : 14454	De Mme Annie Vidal (La République en Marche - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse >Optimisation de l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes	Analyse > Optimisation de l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes.
Question publiée au JO le : 20/11/2018 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 Date de renouvellement : 06/10/2020 Question retirée le : 23/02/2021 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

Mme Annie Vidal attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'amélioration de la prise en charge des arrêts cardiaques extrahospitaliers, et l'optimisation de l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes. Deux systèmes de référencement des appareils et de géolocalisation et d'alerte de volontaires formés au premier secours, commencent à se développer en France et devraient contribuer à accélérer énormément l'intervention sur les arrêts cardiaques extrahospitaliers. Ils permettent aux régulateurs d'alerter les volontaires les plus proches d'un défibrillateur et de la personne à secourir, afin qu'ils interviennent dans des délais très courts en attendant l'arrivée du SAMU ou des pompiers. L'un des systèmes est développé par et essentiellement pour le SAMU, l'autre, par une entreprise privée « inscrivant son action dans une démarche solidaire et responsable » est essentiellement utilisée par les pompiers et la protection civile. Or certains professionnels de santé préconisent que l'État intervienne pour réunir les différents acteurs, évaluer l'efficacité et le coût des deux systèmes, afin de mettre en œuvre rapidement un seul à l'échelle du territoire français. Elle lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.